

Le conseil municipal convoqué le 18, s'est réuni en mairie le 25 janvier 2021 à 19 h 00, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Johann Trumeau.

Sont présents : Olivier Mathet, Charles Bablin, Anthony Aliagas, Julien Raimbault, Stéphanie Baudat, Christophe Fontaine, Franck Navet, Christophe Laloef, Hervé Mijoin, Audrey Martinat.

Secrétaire de séance : Stéphanie Baudat.

I - Procès-verbal de la dernière séance :

Le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

Acte n°01-2021 **II – Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) :**

City stade

Monsieur Johann TRUMEAU, expose au Conseil Municipal le détail des travaux qui pourraient être envisagés pour le dossier cité ci-dessus.

Considérant l'importance pour la collectivité de rendre la pratique du sport accessible à tous.

Considérant que cette opération sera réalisée en 2021, sur la base d'un montant estimatif de 79 659,30 HT soit 95 591,16 € TTC, décomposé comme suit :

Terrassement	32 993,30 € HT
Structure du terrain multisport	46 666,00 € HT
<hr style="width: 20%; margin-left: auto;"/>	
Coût total du projet HT =	79 659,30 € HT
TVA 20% =	15 931,86 € HT
Coût total du projet TTC =	95 591,16 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT

Subvention DETR 40 % du HT	31 863,72 € HT
Conseil départemental 20 %	15 931,86 € HT
Contrat régional de solidarité territoriale 20 %	15 931,86 € HT
Part communale 20 % HT	15 931,86 € HT
Part communale restante	31 863,72 € TTC

Le Conseil Municipal reconnaissant la nécessité de cette opération, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents :

- décide d'adopter l'opération citée en objet « City Stade »,
- approuve le plan de financement,
- sollicite l'attribution de la DETR 2021 au taux de 80% des travaux HT,
- les crédits nécessaires sont prévus au budget 2021,
- arrête les modalités de financement détaillées ci-dessus.

Acte n°02-2021 **III – Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) :**

Adressage et numérotation

Monsieur Johann TRUMEAU, expose au Conseil Municipal le détail des travaux qui pourraient être envisagés pour le dossier cité ci-dessus.

Considérant l'importance pour la collectivité d'améliorer l'adressage et la numérotation pour les livraisons mais aussi pour la fibre et les appareils de navigation (GPS).

Considérant que cette opération sera réalisée en 2021, sur la base d'un montant estimatif de 2 700,00 HT soit 3 240,00 € TTC, décomposé comme suit :

Audit et conseil	1 440,00 € HT
Réalisation du plan d'adressage	720,00 € HT
Rapport méthodologique	405,00 € HT

Fin de prestation	135,00 € HT
<hr/>	
Coût total du projet HT =	2 700,00 € HT
TVA 20% =	540,00 € HT
Coût total du projet TTC =	3 240,00 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT

Subvention DETR 40 % du HT	1 080,00 € HT
Part communale 60 % HT	1 620,00 € HT
Part communale restante	2 160,00 € TTC

Le Conseil Municipal reconnaissant la nécessité de cette opération, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents :

- décide d'adopter l'opération citée en objet « adressage et numérotation »,
- approuve le plan de financement,
- sollicite l'attribution de la DETR 2021 au taux de 40% des travaux HT,
- les crédits nécessaires sont prévus au budget 2021,
- arrête les modalités de financement détaillées ci-dessus.

Acte n°03-2021IV- Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) :

Rénovation de l'église

Monsieur Johann TRUMEAU, expose au Conseil Municipal le détail des travaux qui pourraient être envisagés pour le dossier cité ci-dessus.

Considérant l'importance pour la collectivité de rénover et entretenir le patrimoine communal.

Considérant que cette opération sera réalisée en 2021, sur la base d'un montant estimatif de 36 684,48 HT soit 44 021,38 € TTC, décomposé comme suit :

Travaux de Couverture charpente maçonnerie	28 652,48 € HT
Travaux de menuiserie (Porte)	8 032,00 € HT
<hr/>	
Coût total du projet HT =	36 684,48 € HT
TVA 20% =	7 336,90 € HT
Coût total du projet TTC =	44 021,38 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT

Subvention DETR 40 % du HT	14 673,79 € HT
Subvention DSIL 40 % du HT	14 673,79 € HT
Part communale 20 %	7 336,90 € HT
Part communale restante	14 673,80 € TTC

Le Conseil Municipal reconnaissant la nécessité de cette opération, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents :

- décide d'adopter l'opération citée en objet « Rénovation Eglise »,
- approuve le plan de financement,
- sollicite l'attribution de la DETR 2021 au taux de 40% des travaux HT,
- sollicite l'attribution de la DSIL 2021 au taux de 40% des travaux HT
- les crédits nécessaires sont prévus au budget 2021,
- arrête les modalités de financement détaillées ci-dessus.

Acte n°04-2021 **V- Subventions Exceptionnelles :**

A l'unanimité, le conseil municipal attribue la somme de 500,00 € à l'amicale des Elus et du personnel pour l'assurance multirisque des agents et la somme de 61,97 € au Club des Aînés Génération Mouvement correspondant à la fourniture des sacs servant à confectionner les colis de Noël du CCAS.

Acte n°05-2021 **VI – Subvention auberge Le Relais de St-Ambroix :**

Le Maire fait rappel de la délibération n°30 de 2020 accordant une remise gracieuse sur les loyers durant le premier confinement, pour un montant de 255.07 € TTC. Il convient aujourd'hui de verser cette somme à la société MDLG sous forme de subvention au compte 657. A l'unanimité.

XIII – Questions Diverses :

- Olivier Mathet annonce que les jardinières prévues pour le fleurissement de la commune sont arrivées et demande à quels emplacements le conseil souhaite qu'elles soient disposées.
- Olivier Mathet explique qu'il va demander un devis pour l'extension des illuminations de Noël.
- Charles Bablin attire l'attention sur le fait que le tour des routes et des nids de poule a été fait et qu'il convient maintenant de contacter la SETEC pour l'enrobé.
- Charles Bablin rend compte de son rendez-vous avec Mme Péricard-Méa afin de lui expliquer le devenir de la pelle sur l'Arnon située près de chez elle car l'Europe (Gemapi) demande de supprimer six pelles sur la rivière Arnon.
- Christophe Laloef évoque le problème des véhicules communaux arrivés en fin de course. Des devis seront demandés pour des véhicules d'occasion.
- Christophe Laloef signale qu'il a demandé aux agents techniques de poser leurs congés 2021.
- Franck Navet demande que des saignées soient faites sur les accotements afin que les routes communales puissent s'écouler par temps de pluie. Christophe Fontaine annonce que ce travail est déjà commencé.
- Franck Navet, suite à une erreur de rédaction du compte rendu du conseil souhaite que la commission « communication » puisse faire une relecture.
- Christophe Fontaine annonce qu'il va organiser le travail des agents techniques sous forme de fiche-planning hebdomadaire.
- Christophe Fontaine explique qu'il serait nécessaire si le budget le permet d'acquérir une petite benne à atteler derrière le tracteur Kubota.
- Stéphanie Baudat demande des nouvelles à propos de la sécurité routière dans le village : Nous sommes toujours en attente des actions de la DDT.

La séance est levée à 20h30